

Territoire Nord-Picardie

MAGAZINE



N°01

JANVIER 2018

*Les Fontaines bleues
- Mézerolles*

Aménager

3 PLUi
pour le territoire
de demain

Page | 6

Innover

Un hôtel d'entreprises
pour l'emploi local

Page | 10

Développer

Le tourisme :
« Plaine » de beautés
et surprises en sous-sol

Page | 18

www.cctnp.fr





Edito

Née le 1^{er} janvier 2017, la nouvelle Communauté de Communes agrandie, se met En Marche !!

Reposé sur des fondations consolidées, ré-habilité par les compétences des trois collectivités qui ont uni leur destin, et nourri de leurs expériences, le Territoire Nord Picardie propose aux habitants des services adaptés : à la jeunesse, aux entreprises, aux personnes en difficulté (insertion), aux personnes âgées (aide aux personnes âgées, aide-ménagère, téléalarme, Maison d'Accueil Rural pour les Personnes Agées), aux collectivités (urbanisme, prévention des inondations) que vous pouvez découvrir dans ce bulletin.

Avec les services du quotidien : entretien de la voirie communautaire, ramassage et traitement des ordures ménagères, lutte contre l'érosion des sols, ce territoire, au service de ses habitants, nourrit aussi des ambitions :

• **La réussite scolaire et le développement d'activités en direction de l'enfance et la jeunesse** (RAM, ALSH...).

• **La protection de l'environnement** avec la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, l'engagement des études et travaux de la station d'épuration de Naours.

• **L'attractivité touristique** avec la Cité Souterraine de Naours, la Citadelle et le projet de centre aquatique à Doullens.

• **Le développement économique** avec les zones d'activités de la Montignette à Villers-Bocage, du Rouval à Doullens et la réalisation en 2018 de l'hôtel d'entreprises de Bernaville.

• **La diffusion culturelle et l'enseignement artistique** avec une programmation ambitieuse de spectacles pour tous dans les communes, une école de musique avec une évolution dans les prochaines années en un Conservatoire de Rayonnement Intercommunal.

• **Enfin faire du territoire un territoire connecté** avec l'engagement dans le schéma départemental d'aménagement numérique du territoire (SDAN 2), le déploiement du FTTH - Fiber to the Home (Fibre optique jusqu'au domicile) dans les 4 ans sur l'ensemble de nos communes.

Voilà en quelques lignes les orientations de notre collectivité servie par plus de 330 agents à qui je souhaite rendre hommage pour leur engagement durant cette 1^{ère} année, période d'organisation, de changement et d'adaptation au nouveau périmètre, aux nouvelles exigences légales et sociétales.

De l'histoire et du passé de nos trois collectivités, nous avons un présent qui nous mobilise vers un avenir plein d'espérance.

C'est en cette période de vœux, que je formule à la collectivité et à chacun d'entre vous de vivre bien et de connaître dans cet environnement beaucoup de bonheur, de joies et de réussites.

*Le Président
Laurent Somon*

EDITO | 2

CCTNP | 3 - 5

- Présentation de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

TECHNIQUE | 6 - 9

- 3 PLUi pour le territoire de demain
- Eau et Assainissement
- Voirie
- Gestion patrimoine Immobilier
- Projet Centre aquatique

ÉCONOMIE | 10 - 11

- Hôtel d'entreprises
- Extension de la ZAC de la Montignette
- Worklab du Bocage
- Budget

JEUNESSE | 12 - 13

- De la naissance à l'école (RAM)
- Accueils de loisirs (ALSH)
- Scolaire

ENVIRONNEMENT | 14 - 15

- GEMAPI
- Lutte contre le ruissellement

SOCIAL | 16 - 17

- Action sociale
- Chantier d'insertion

TOURISME | 18 - 19

- « Plaine » de beautés et surprises en sous-sol

CULTURE | 20 - 22

- Cinéma le TIVOLI
- Bibliothèques en réseau
- Spectacle vivant
- École de musique intercommunale

CCTNP | 23

- Tournée vers l'avenir



Le Territoire Nord Picardie

Situé au cœur de la région Hauts-de-France, le Territoire Nord Picardie a de nombreux atouts :

- une campagne préservée à proximité de centres économiques importants (*Amiens, Arras, Lille, Paris*).
- un lien direct avec la Baie de Somme et la Côte Picarde.

Issu de la fusion des trois communautés de communes du Bernavillois, du Bocage-Hallue et du Doullennais, il regroupe aujourd'hui 65 communes et compte près de 32 000 habitants (*chiffre INSEE 2014*).

Chaque commune est représentée au sein du Conseil Communautaire, composé de 90 membres. Ce conseil

prend les délibérations correspondantes aux actions menées par la Communauté de Communes et délègue un certain nombre d'attributions au Bureau composé du Président (*élu par le Conseil Communautaire*), des 13 Vice-présidents et de 13 autres élus.

Le budget primitif 2017 s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement de la manière suivante :

Fonctionnement
20 956 000 €
Investissement
4 664 716 €

Un budget qui permet d'avoir des projets ambitieux et une solidarité de territoire.

Chaque jour, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie travaille pour améliorer votre quotidien et préparer l'avenir du territoire.

Les 13 Vice-Présidents



CLAUDE DEFLESSELLE
FINANCES / ÉCONOMIE
COISY



CHRISTIAN VLAEMINCK
BÂTIMENTS
DOULLENS



JEAN-MICHEL MAGNIER
SCOLAIRE
BEAUMETZ



JEAN-MICHEL BOUCHY
TOURISME
NAOURS



FRANCIS PETIT
EROSION / GEMAPI
GROUCHES-LUCHUEL



DANIEL POTRIQUIER
EAU / ASSAINISSEMENT
BONNEVILLE



LAURENT CRAMPON
ENFANCE / JEUNESSE
MONTONVILLERS



FRANÇOIS DURIEUX
URBANISME / PLUi / OM
BEAQUESNE



PATRICK BLOCKLET
VOIRIE
TALMAS



CHRISTELLE HIVER
PERSONNEL
DOULLENS



DOMINIQUE HERSIN
ACTIONS SOCIALES
CANDAS



ANNE-SOPHIE DOMONT
CULTURE
VILLERS-BOCAGE



CATHERINE PENET-CARON
INSERTION
HUMBERCOURT



Avec la création de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, c'est une collectivité comptant désormais 334 agents qui a vu le jour. Très rapidement, une organisation administrative et opérationnelle a été constituée pour répondre aux enjeux cruciaux de la CCTNP :

- Maintenir la proximité indispensable à la population, à ses usagers.
- Garantir le même niveau de service.
- Permettre à chaque agent de trouver sa place dans la nouvelle structure en fonction de ses compétences et de ses contraintes.

Un nouvel organigramme a été mis en place, des fiches de poste ont été rédigées et chaque agent a été invité à formuler ses vœux d'affectation. Sous la direction de M^{me} Nelly Lambert, nommée directrice générale des services au 1^{er} juillet 2017, ce sont 5

pôles de services (*ressources, solidarités, enfance et jeunesse, services techniques, tourisme et culture*) qui travaillent au quotidien pour le territoire et sa population.

Pour la commission « personnel », constituée de 13 élus :

(*Catherine Penet-Caron, Josiane Guillain, Martine Delattre, Christelle Hiver, Patrick Blocklet, Claude Deflesselle, Jean-Pierre Cardon, Christian Batteux, Pascal Piot, Serge Wils, Gérard Blondel, Laurent Crampon, David Gallet*), le défi et le maître-mot de l'année 2017 ont été : HARMONISATION.

Plusieurs dossiers ont été menés à leur terme :

- Rédaction d'un règlement intérieur unique pour tous les agents.
- Mise en place d'un nouveau régime indemnitaire.
- Annualisation du temps de travail pour les agents de la cité souterraine de Naours.
- Harmonisation de l'action sociale en faveur des agents.

Quelques temps forts de l'année 2017 :

- Elections professionnelles le 4 mai.
- Mise en place d'un comité technique et d'un comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (*CHSCT*).
- 1^{er} octobre : intégration des agents du SIAM du Doullennais (*syndicat intercommunal des aides ménagères*).

Que se passera-t-il en 2018 ?

La commission « personnel » continuera de travailler sur la nécessaire harmonisation de la gestion des personnels : la prise en compte des déplacements des aides à domicile par exemple. Un outil de gestion et comptage du temps sera mis en place pour faciliter le suivi administratif des agents (*congés, formation, heures supplémentaires...*) répartis sur les 4 sites (*Doullens, Villers-Bocage, Bernaville, Naours*).

Cette fusion a nécessité de la part de nos agents qu'ils fassent preuve d'adaptation, parfois de mobilité géographique ou fonctionnelle. Leur implication tout au long de l'année mérite d'être mentionnée.

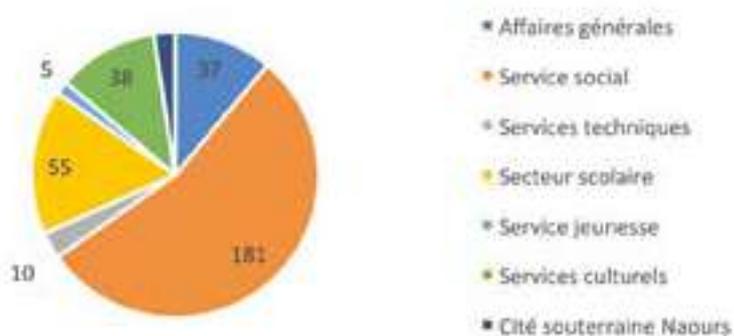
Parallèlement, le travail au sein d'une structure plus importante leur offre des possibilités d'évolution professionnelle plus diversifiées.

Il est à noter que la fusion des 3 communautés de communes du Bernavillois, du Bocage-Hallue et du Doullennais n'a pas occasionné d'augmentation de la masse salariale à effectifs constants.

Masse salariale 2016 : 37 % du budget total.

Masse salariale 2017 : 30 % du budget total.

Effectifs au 31 décembre 2017 par secteurs d'activité



Le personnel en quelques chiffres :

Effectif
au 31 décembre 2017 :

 **334**
agents

**Dont 70 agents
titulaires
et 264 non titulaires**

Les membres du Comité de Direction



NELLY LAMBERT
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DES SERVICES



THOMAS CLAEYS
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT



MARC BAILLY
RESP. SERVICES TECHNIQUES



MATTHIEU BEUVIN
RESP. CULTURE TOURISME



SYLVAIN DESSAINT
RESP. ENFANCE JEUNESSE
SCOLAIRE



VIRGINIE LEGRAND
RESP. ACTIONS SOCIALES



VALÉRIE NIVELLES-BATAILLE
RESP. FINANCES RH



CÉLINE DALLONGEVILLE
ASSISTANTE DE DIRECTION



AURÉLIE DEBEAULIEU
ASSISTANTE DE DIRECTION



AURORE HECQUET
ASSISTANTE DE DIRECTION



KARINE DELIGNIÈRES
CHEF DE PROJET URBANISME



CAROLINE LE HELLO
ACHETEUR PUBLIC



YANNICK VADUREL
RESP. INFORMATIQUE
& COMMUNICATION



3 Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux sur le territoire (PLUi)

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme réglementaire et d'aménagement stratégique qui fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire et appréhende les enjeux locaux et aspects de la vie quotidienne (*logement, cadre de*

vie, environnement, patrimoine, économie et emploi, déplacements...) pour les 10 à 15 prochaines années. C'est un document vivant, qui peut évoluer et être révisé tous les 6 ans.

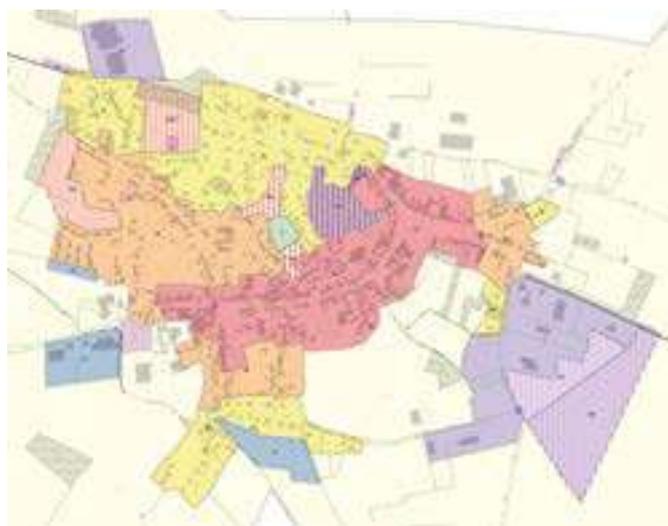
Le PLUi réglemente l'usage des sols, en tenant compte des spécificités de chaque commune.

Son élaboration se fait en concertation avec la population et en association avec les partenaires institutionnels.

Cette compétence a été reprise par la CCTNP au 1er janvier 2017.

POURQUOI ÉLABORER UN PLUi ?

- D'abord en raison du mouvement législatif qui tend à normaliser le PLU intercommunal. L'anticipation par les élus a permis de bénéficier d'une subvention incitative d'un montant de 50 000€ pour chacun des ex-territoires du Bernavillois, Bocage-Hallue et Doullennais.
- Ensuite, parce que disposer d'un PLU intercommunal favorise la cohésion du territoire et permet d'affirmer son identité par un projet commun sur le moyen terme.
- Enfin, après l'adoption d'un PLUi, toutes les communes du Territoire Nord Picardie disposeront d'un document d'urbanisme opposable permettant d'accueillir de nouvelles populations.



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)

C'est un outil de planification globale qui permet de développer l'attractivité de notre territoire et qui fait le lien entre cadre de vie, paysage, habitat, déplacements et équipements.

Les PLUi du Bernavillois et du Bocage-Hallue ont été approuvés par délibération de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie le 28 novembre 2017 et sont exécutoires depuis le 29 décembre 2017.

Les documents sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie (www.cctnp.fr) et dans les mairies concernées.

Le PLUi du Doullennais est en cours d'élaboration. Un bureau d'études va être prochainement missionné pour commencer à élaborer le diagnostic territorial avant la concrétisation du projet de territoire.

Par ailleurs, la Communauté de Communes assurera la poursuite de révision du Plan d'Occupation des Sols de Doullens et la modification du Plan Local d'Urbanisme de Beauval en accord avec les conseils municipaux respectifs.

Contact : Karine DELIGNIERES
karine.delignieres@cctnp.fr



Eau et Assainissement

La compétence « assainissement » comprend :

- **L'assainissement non collectif ou SPANC (*Service Public de l'Assainissement Non Collectif*) que la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) exerce sur ses trois anciens secteurs :**

- Bernavillois et Doullennais :
le service et les contrôles sont assurés par la CCTNP.
- Bocage-Hallue :
le service est délégué à la Nantaise des Eaux.

- **L'assainissement collectif est pour le moment uniquement géré sur le secteur Bocage-Hallue pour les communes suivantes :**

- Coisy / Rainneville / Villers-Bocage :
assainissement en régie, avec prestation de service VEOLIA,
- Flesselles :
assainissement en délégation de service public avec VEOLIA,
- Rubempré :
assainissement en service en régie.



Un projet d'assainissement collectif est actuellement en étude préalable pour la commune de Naours. Le plan de financement de ce projet sera prochainement en discussion à la communauté de communes.

La loi NOTRe prévoit une prise en charge complète de la compétence « assainissement » au plus tard au 1^{er} janvier 2020. A cette date, l'ensemble des assainissements collectifs du Territoire Nord Picardie sera géré par la Communauté de Communes. Cette loi prévoit une harmonisation des tarifs dans un « délai raisonnable ».

Pour ce qui concerne l'EAU, la loi prévoit, à ce jour, une prise de compétence au 1^{er} janvier 2020.

Ce qui veut dire que d'ici-là, nous devons faire un état des lieux exhaustif de chaque unité de production d'eau potable, afin de connaître le niveau de conformité des captages et l'état des réseaux, et d'appréhender le mieux possible la gestion de ce nouveau service de l'eau potable sur notre territoire.



Contact SPANC : Emilie DORGE
emilie.dorge@cctnp.fr
03 22 32 31 17
06 27 78 86 98



Voirie



La compétence « voirie » est exercée par la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie sur les voies communales et une partie des chemins ruraux.

La CCTNP assure l'entretien de ces voies avec le renouvellement des couches de roulement des chaussées en réalisant des programmes d'enduit ou d'enrobés coulés à froid.

Elle réalise également des travaux d'investissement plus structurants à la demande des communes (*borduration, chaussée en enrobé, aménagements divers...*), selon des programmes préalablement établis.

Dans l'entretien courant, elle procède au fauchage des accotements sur les voies communales les plus véhiculées, elle répare les désordres sur la bande de roulement et entretient les ouvrages pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales de la chaussée.

La CCTNP travaille actuellement à la redéfinition du contour de la compétence « voirie » et à l'élaboration de programmes pluriannuels de travaux. Un diagnostic de la voirie est d'ailleurs en cours de réalisation pour définir ces programmes.

La CCTNP a élaboré un plan de déneigement en partenariat avec le Conseil Départemental. Il permet en cas de précipitations neigeuses de désenclaver chaque commune du territoire. Le but étant de rendre les routes circulables à vitesse modérée.

Contact : Marc BAILLY
marc.bailly@cctnp.fr





Gestion patrimoine immobilier

La CCTNP s'occupe de l'entretien et de la gestion du patrimoine immobilier qu'elle possède (écoles, gymnases, gendarmeries, hôtel d'entreprises, locaux administratifs ...).

Elle procède aux différents travaux de maintenance et de réparations (plomberie, électricité, maçonnerie, peinture ...) et veille également en permanence à la mise aux normes des infrastructures.

L'entretien des bâtiments est un point crucial dans le cadre du service offert à la population. Les agents des services techniques s'emploient à conserver en parfait état toutes les installations.



Projet Centre Aquatique

La CCTNP prévoit la construction d'un centre aquatique à Doullens. Il sera composé d'un bassin de natation comprenant 4 couloirs de 25 m, un bassin d'apprentissage de 80 m², une pataugeoire et un espace de remise en forme.

Coût prévisionnel : 10 millions d'euros - Financement assuré de la façon suivante :

- 1.5 million de subvention du Département.
- 1.5 million de subvention de la Région.
- 1 million de subvention d'Etat (*revitalisation du Grand Amiénois*).
- 2 millions de fonds propres et 4 millions d'emprunts.

Date prévisionnelle du démarrage des travaux : premier semestre 2018 ; ouverture probable fin 2019.





Deux projets qui auront pour but de soutenir l'activité économique du territoire :

- un hôtel d'entreprises à Bernaville
- l'extension de la ZAC de la Montignette avec une réflexion à l'étude : la création d'un Worklab.



1 | Hôtel d'entreprises

Afin de répondre aux enjeux du territoire, la CCTNP a décidé d'aider à la création d'un hôtel d'entreprises. L'intérêt du projet est de mettre des locaux et des équipements à la disposition des petites entreprises locales ou de favoriser le démarrage de nouvelles activités en diminuant leurs frais.

Des cellules modulables (*livrées clés en main*), d'une surface variant de 30 à 200m², seront proposées. Des espaces mutualisés sont prévus (*salle de réunions commune équipée de vidéo-projecteur, cafétaria, open space dédié au télétravail et au co-working...*). Ce projet permettrait de consolider des emplois, voire d'en créer.

2 | Extension de la ZAC de la Montignette



L'ambition de devenir une future vitrine économique. La totalité des terrains de la zone d'activités de la « Montignette 1 » sont aujourd'hui construits, achetés ou réservés, d'où la nécessité de pouvoir offrir des terrains supplémentaires avec l'extension de la zone d'activités de la « Montignette 2 ».

D'une superficie de 27,9 hectares, celle-ci a pour objectif de contribuer au développement économique « exogène » du territoire, en créant un nouveau pôle d'attraction au nord de l'agglomération amiénoise.

Le projet retenu permet un découpage varié et modulable en fonction de la demande sur le site.

La CCTNP prend en charge l'aménagement de la voirie, des cheminements piétons, le terrassement, l'assainissement, le branchement aux différents réseaux (*eau, électricité, téléphonie, informatique...*) ainsi que l'aménagement paysager.



Worklab du Bocage

Ce projet, (*structurant*) sera un lieu de rencontre dédié aux projets collaboratifs et innovants. Il sera situé dans la ZAC de la « Montignette 2 ». Les bâtiments seront conçus dans un concept d'hypermodularité permettant de s'adapter au cycle de vie d'une entreprise.



— Zone d'activités de la Montignette 1
 — Extension prévue - Montignette 2

Chaque année, l'exercice budgétaire se renouvelle dans un contexte de plus en plus complexe. Mais malgré les réductions des aides de l'Etat et des subventions, les élus communautaires tiennent le cap et travaillent un budget serré, toujours équilibré et sans augmentation de la fiscalité.

Taux de fiscalité directe locale

- Taxe d'habitation : 17%.
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 5,1%.
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 11,7%.
- Cotisation Foncière des Entreprises : 25%.

Le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et les recettes pour une année civile. Il traduit les orientations politiques de la communauté de communes et détermine les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Voici les principaux tarifs des services proposés par notre collectivité :

Tarifs relatifs au service d'assainissement non collectif (SPANC)

- Etude de conception : 130.00 € TTC
- Contrôle de bonne exécution : compris dans le prix de l'étude de conception
- Diagnostic dans le cadre d'une vente : 100.00 € TTC
- Diagnostic de bon fonctionnement : 80.00 € TTC

Tarifs Spectacles vivants

- Petites formes : 5€
- Concert de fin de saison : 10€*
- Concert prestige ou grosse forme : 15€*
- Grosse forme ou tête d'affiche musique : 20€*

* les tarifs réduits sont minorés de 5€ et gratuits pour les - de 12 ans.

Tarifs relatifs au service d'assainissement collectif

- Taxe d'assainissement : 1.40€ HT/m³
- Abonnement collecteur : 15€ HT/semestre
- Travaux de branchement : 2000€ HT

Tarifs Ecole de musique

- Formation musicale et instrumentale : de 220€ à 280€ *
- Eveil : de 80€ à 120€*
- Aspirant : de 110€ à 140€*
- Adulte : de 220€ à 280€*
- Instrument sup ou histoire de la musique ou formation musicale seule ou chorale : de 110€ à 140€ *
- Extérieurs : de 440€ à 560€*
- Extérieurs + harmonie : 280€

Tarifs Actions sociales

- Téléalarme : de 8.37€ à 15.02€ mensuel
- Repas : 7€
- Frais de gestion : 0.5€

Tarifs scolaires

- Garderie : 1€/H
- Restauration maternelle : 4€/repas
- Restauration Primaire : 4.10€/repas

Tarif Transports scolaires

- Titre de transport lycéens : 50€/trimestre

Tarifs Accueils de loisirs

- Inscription : de 32€ à 40€/semaine*
- Inscription avec jour férié : de 25,60€ à 32€/semaine*
- Séjour de vacances ados : de 180€ à 200€*
- Supplément journée camping : 8€
- Semaine de cantine : 17,50€
- Semaine de cantine avec jour férié : 14€

*Selon le quotient familial



La jeunesse d'un Territoire contribue à en faire sa richesse. C'est pourquoi notre volonté est d'accompagner les familles et de participer, à notre mesure, à l'épanouissement des enfants, à leur éveil, de la naissance à l'école, avec le Relais Assistants Maternels et jusqu'à pratiquement leur majorité dans les accueils de loisirs.

De la naissance à l'école : Relais Assistants Maternels (RAM)

Le Relais Assistants Maternels (RAM) participe à la qualité de l'accueil individuel de l'enfant et accompagne la pratique professionnelle de l'assistant maternel (*nos chères « nounous »*). Le Territoire Nord Picardie compte 304 assistants maternels agréés.

Le RAM est un service gratuit qui propose :

- un accompagnement des parents dans le choix du mode d'accueil.
- des informations et de la documentation pour les parents et les assistants maternels.
- des temps d'éveil pour les enfants accueillis.
- des rencontres professionnelles et d'échanges de pratiques et d'expériences.
- un soutien à la professionnalisation qui valorise le métier d'assistant maternel.
- des temps forts sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, 44 familles et 65 enfants de tout le territoire sont venus à Bernaville en novembre lors de l'évènement « *le jeu fête les petits* » et ont participé aux différentes activités proposées : contes, éveil musical, motricité, spectacles...

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie possède 3 antennes, les animatrices sont à votre écoute par téléphone, par mail et sur rendez-vous.



Antenne de Bernaville (PEP 80)
Wiebke VANHOEGAERDEN
03 64 62 02 23
ram.bernavillois@cctnp.fr



Antenne de Doullens
Dorothee NAGORNIEWICZ
03 22 77 80 00
ram.doullennais@cctnp.fr



Antenne de Villers-Bocage
Aurélie CAUDELLE
03 22 93 64 23
ram.bocagehallue@cctnp.fr





Accueils de loisirs (ALSH)

Notre Communauté de Communes souhaite garantir un accès à des temps de vacances collectives de qualité à toutes les familles. Ainsi, tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire (en partenariat avec les PEP'80 sur le Bernavillois), nous proposons des accueils de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 17 ans.

A travers eux, nous souhaitons notamment favoriser l'épanouissement des enfants via le loisir sous toutes ses formes mais aussi favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et l'accès à l'autonomie de chacun.

Les activités proposées sont très variées : jeux ou sports collectifs, activités manuelles, théâtre et spectacles, sorties accrobranches, culturelles ou dans les parcs d'attractions, camps ...

La procédure d'inscription est unique pour toutes les familles, avec le choix du centre choisi, et les horaires (8h-18h) adaptés aux activités professionnelles des parents.

Contact : Grégoire DUMONT
enfancejeunesse@cctnp.fr

Les ALSH en quelques chiffres...

- 16 accueils de loisirs pour les 3-11 ans et 3 Centres d'Animation Jeunesse pour les 12-17 ans pendant l'été.
- 3 accueils de loisirs pour les 3-11 ans et 1 Centre d'Animation Jeunesse pour les 12-17 ans durant les vacances d'Hiver, de Printemps et de la Toussaint.
- 2 séjours de vacances de 8 jours pour les ados l'été.
- Plus de 1 000 enfants accueillis l'été pour un taux de fréquentation de plus de 85%.
- Une équipe d'animation qualifiée de plus de 100 personnes.

Scolaire

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie a la compétence « scolaire » pour les 5 écoles de l'ex-Bernavillois (Bernaville, Fienvillers et les Regroupements Pédagogiques Concentrés d'Agenville, Candas et Mézerolles) soit 23% des élèves du territoire.

Cette compétence s'exerce jusqu'au 31 décembre 2018. En mars 2018, les élus décideront si la prise en charge du scolaire est étendue à l'ensemble du territoire, ou si, au contraire, elle est abandonnée, le scolaire revenant alors en totalité aux communes.

Quelques chiffres

- 2017/2018 : 686 enfants, 28 classes, 21 personnes salariées pour l'encadrement (ATSEM, cantine ...).
- Projection 2018/2019 en cas d'adoption de la totalité de la compétence : plus de 2500 enfants, 103 classes dont 47 maternelles, 19 écoles ou regroupements scolaires, environ 100 personnes encadrantes.



Contact : Sylvain DESSAINT
sylvain.dessaint@cctnp.fr



Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

La CCTNP doit prendre la compétence GEMAPI (*Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*) à partir du 1^{er} janvier 2018.

Cette compétence comprend 4 missions :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès.
- La défense contre les inondations et contre la mer.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Les élus de la CCTNP projettent le regroupement avec plusieurs communautés de communes situées sur le même bassin versant, en l'occurrence celui de l'Authie, avec la création d'un syndicat mixte. Cette compétence a pour but essentiel sur notre territoire d'entretenir les cours d'eau, les zones humides et les zones d'expansion des crues.

Contact : Thomas CLAEYS
thomas.claeys@cctnp.fr



Les Mesures Agro-Environnementales...

sont des outils supplémentaires de lutte contre l'érosion des sols et complètent les démarches en cours, entreprises dans le cadre du programme d'aménagement des bassins versants des différents cours d'eau du territoire.

Pour accompagner les agriculteurs, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie et la Chambre de l'Agriculture de la Somme proposent un programme de mesures agro-environnementales qui a pour objectif de limiter les risques d'érosion des sols et de ruissellement.



Lutte contre le ruissellement

Fieffes-Montrelet

La CCTNP assure la compétence « érosion / ruissellement » sur son territoire. Elle gère les études, les travaux et l'entretien des ouvrages.

Cette compétence a pour but de limiter les coulées de boues et le ruissellement sur nos communes et sur les voies. Le principe de ces ouvrages positionnés de la source de l'écoulement jusqu'à l'exutoire est de ralentir la vitesse de l'eau et de contenir les matières (*terre, sable, gravier...*) afin de préserver les habitations et la population.

A ce jour, les ouvrages sont mis en place sur le territoire du Bocage-Hallue sauf sur une partie du bassin versant de Naours qui sera réalisé prochainement. Les ouvrages en place sont des bassins de rétention, des fossés, des haies ou des fascines.

Sur le Bernavillois, des ouvrages structurants ont été réalisés sur le bassin versant de Fieffes-Montrelet en 2002. D'autres travaux d'ouvrages d'hydraulique douce sur l'ensemble du Bernavillois, sont prévus pour fin 2018 et s'échelonnent sur 3 ans environ.

Dans le Doullennais, les études sont terminées et nous sommes dans la phase de concertation avec les propriétaires et les exploitants concernés. Après ce travail et une phase administrative (*déclaration d'intérêt général*), la mise en place des ouvrages pourra débuter.

Naours - Fieffes-Montrelet
Occoches - Mézerolles





M^{me} Céline CARON
Responsable de la MARPA

📍 Les Nacres
38 Rue Martin
80370 BERNAVILLE

☎ Tél. 03 22 77 36 63

✉ marpa.lesnacres@orange.fr

Action sociale

MARPA «Les Nacres»

A chaque stade de la vie, le souhait de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie est d'accompagner ses habitants pour qui l'âge a malheureusement créé des problèmes de dépendance dans la vie de tous les jours.

Notre collectivité accompagne plus de 1 000 personnes âgées par an. Elle propose des prestations de services ménagers et/ou d'aide à la personne pour réaliser les activités ordinaires de la vie : lever, coucher, aide à la toilette, habillage, aide aux transferts, entretien du logement, du linge... ou encore la préparation des repas devenus difficiles à faire seul. Pour ce faire, plus de 170 agents sociaux parcourront notre territoire en 2018.

Elle propose également un service de portage de repas à domicile qui est un service ouvert à tous, retraités, en convalescence ou en situation de handicap. Des menus de qualité et équilibrés sont proposés, 7 jours sur 7, de manière régulière ou ponctuelle.

Vivre seul c'est aussi gérer et anticiper un incident qui pourrait survenir chez soi, que la Communauté de Communes propose la solution de téléalarme. Un dispositif simple et rassurant à la fois pour l'utilisateur

et éventuellement les proches.

Une autre solution est également possible : la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées « Les Nacres » (MARPA).

La MARPA se situe à Bernaville rue Martin. Il s'agit d'un ensemble de 19 logements (18 logements d'une personne et 1 logement de 2 personnes) indépendants autour d'une structure d'accueil (salle à manger, salon, salle d'activités, infirmerie, cuisine ...). Elle propose des services facilitant la vie des résidents (ateliers cuisine, informatique, gymnastique ...).

Non médicalisée, la résidence a ouvert ses portes en novembre 2006. Les personnes peuvent bénéficier de l'APL (Allocation Logement).

N'hésitez pas à vous rapprocher de nos services.





Chantier d'insertion

Deux chantiers d'insertion, bâtiments et entretien des espaces verts de la Citadelle de Doullens, proposent un accompagnement et une activité professionnels aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières notamment :

- les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté.
- les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS...).
- les demandeurs d'emploi de longue durée.
- les travailleurs reconnus handicapés.



Virginie LEGRAND
virginie.legrand@cctnp.fr
03 22 32 31 16



Offre d'emploi

Le service recherche Auxiliaire de vie H/F

Vous participerez aux actions visant à préserver l'autonomie des bénéficiaires et assurerez l'hygiène des locaux.

Vos qualités relationnelles et votre esprit d'équipe seront vos atouts pour réussir.



**Si vous êtes intéressés,
merci de prendre contact
avec le service Action Sociale.**



Tourisme

Château de Maizicourt
Les Jardins Remarquables

Le Territoire Nord Picardie se révèle entre vallées et plateaux, grandes plaines et prairies, villes et villages. Un endroit idéal pour les amoureux de la nature et des loisirs de plein air mais aussi :

- Une richesse patrimoniale : véritable « terre d'Histoire », le Territoire Nord Picardie est riche d'un patrimoine architectural exceptionnel : beffrois labélisés UNESCO, citadelle Renaissance, châteaux et églises remarquables, patrimoines vernaculaires sauvegardés.
- Des richesses insoupçonnées en sous-sol !!! En effet, la plupart des communes abritent des « muches », c'est-à-dire des souterrains refuges aménagés par la population pour se protéger des invasions au cours du XVII^{ème} siècle. Consciente de l'atout touristique que représente ce patrimoine insolite, la CCTNP assure la valorisation de la Cité Souterraine de Naours qui constitue aujourd'hui un site touristique majeur du nord de la France.
- Le tourisme de mémoire : Durant la 1^{ère} Guerre Mondiale, toutes nos communes formaient ce que l'on appelle « l'arrière front ». Elles participaient au combat en tant que bases logistiques (*hôpitaux, cantonnements, gares...*). On trouve également sur le territoire, des hauts lieux décisionnels (*Commandement Unique de Doullens et QG du Maréchal HAIG à Beauquesne*). Récemment, des graffitis australiens ont été mis à jour à la Cité Souterraine de Naours, ils nous rappellent la présence et l'implication de ces soldats venus du bout du monde.



Le Beffroi de Doullens
Découverte touristique



Basé à Doullens, l'Office de Tourisme de la CCTNP permet de valoriser toutes ces richesses. De nouvelles missions de promotion et développement lui ont été confiées en 2018 :

- Commercialisation de nouveaux forfaits et produits touristiques.
- Réflexion d'une stratégie de développement.
- Finalisation de l'état des lieux touristiques en collaboration avec les communes (*patrimoine, hébergements, restaurateurs, producteurs locaux*).
- Réalisation de supports panneaux historiques pour chaque commune et réalisation de pages Web QRCode destinées à « booster » l'économie locale.

> Les visiteurs pourront « flasher » les QRcodes sur chaque panneau.

Ceux-ci renverront sur une page du site Internet de l'office de tourisme où ils trouveront toutes les informations pratiques sur le patrimoine et les services du territoire : lieux à visiter, hébergements, restaurateurs, producteurs locaux.

Flashez moi



d'infos



Contacts :
Matthieu BEUVIN
matthieu.beuvin@cctnp.fr
Vincent VASSEUR
tourisme@cctnp.fr

1 Cité Souterraine de Naours
2 Eglise de Berneuil
3 Salle du Commandement Unique



Culture

La politique culturelle de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie est guidée par plusieurs objectifs qui traversent toutes ses initiatives :

- Favoriser le rayonnement du territoire, sa qualité de vie et son dynamisme.
- Irriguer le territoire en allant à la rencontre de la population.
- Favoriser l'accès des plus jeunes à une offre culturelle de qualité.

Elle repose sur 4 piliers :

- La lecture publique avec le réseau des bibliothèques médiathèques.
- Le Cinéma Tivoli tout récemment rénové à Doullens.
- Le spectacle vivant au travers de la saison culturelle.
- L'enseignement artistique avec l'école de musique intercommunale.



Cinéma le TIVOLI



Récemment rénové et modernisé le cinéma intercommunal « Le Tivoli » se situe à Doullens. Cette belle et confortable salle possède 93 fauteuils et 3 places pour personnes à mobilité réduite. Elle est équipée d'un système de diffusion 4K de dernière génération permettant notamment la projection « 3D », d'un système de diffusion pour les sourds et malentendants ainsi que de l'audiodescription pour les malvoyants (*Attention, tous les films ne possèdent pas cet avantage*). Disposant d'un hall d'accueil de près de 300 m², le cinéma offre un espace de convivialité qui donne la possibilité d'échanger après

les séances. Il propose tout au long de l'année des animations et événements : Ciné goûter, Ciné anniversaire, Ciné concert, participation à la fête du cinéma et au Printemps du cinéma.

La salle peut être louée pour des projections privées, des conférences des journées professionnelle...

Renseignements & tarifs :
www.cinemaletivoli.fr

Normal : 6€

Réduit : 5€ (Demandeurs d'emploi / Étudiants et titulaire du RSA)

Moins de 14 ans / CE : 4€

Projection 3D : 1€ de supplément

Bibliothèques en réseau

Des bibliothèques comme lieu de vie. Toute l'année, les bibliothèques du réseau accueillent et proposent pour tous les publics, de la toute petite enfance aux aînés, des animations en lien ou non avec les grandes manifestations nationales.

Elles mettent gratuitement à disposition des lecteurs des livres, magazines, CD, DVD et des ressources numériques : films, presse, musique, autoformation.

Le réseau en chiffres

- **16 bibliothèques** en réseau sur l'ensemble du territoire.
- **1 catalogue** de plus de **100 000 documents** empruntables gratuitement et réservables.
- **40 à 50 animations par an.**
- **1 portail commun : bibliotheques.cctnp.fr**



Contacts :
Caroline VASSEUR
caroline.vasseur@cctnp.fr
Caroline PETTIROSSI
caroline.pettirossi@cctnp.fr

Spectacle vivant

Tout au long de l'année, le service culturel de la CCTNP conçoit et met en œuvre la saison culturelle du territoire en lien avec l'ensemble des acteurs : école de musique, bibliothèques, cinéma, associations, compagnies professionnelles. Doté d'un matériel scénique mobile performant, il investit tous les lieux de notre territoire comme les salles des fêtes petites et grandes, les églises, les places publiques, les bibliothèques, chez l'habitant. Chaque saison offre, aux petits comme aux grands, aux mélomanes comme aux amateurs de théâtre, la possibilité d'épancher leur soif de découverte et d'émerveillement au travers de concerts de prestige, de musiques

actuelles, de représentations théâtrales, de danse, d'humour et de contes.

Le service culturel favorise particulièrement les actions artistiques en direction des scolaires. Il collabore avec des équipes enseignantes.

A noter que pour la saison dernière, la qualité des différents spectacles proposés a grandement participé à une très belle fréquentation. Une grande satisfaction pour le service culturel.

Pour cette saison 2017/2018, ce sont 31 spectacles dont 13 dédiés aux écoliers et 2 aux collégiens pour un total de 55 représentations. Cette programmation fait l'objet d'une brochure distribuée sur l'ensemble du territoire.



3 points forts soutenus financièrement par la CCTNP :

- Le théâtre humoristique de dérision des « Comiques Agricoles » de Beauquesne porté par l'association Culture à la ferme.
- Le jazz festif et cuivré de « Jazz à Montonvillers » organisé par l'association Brass Action.
- le festival « Ches wepes » met la langue et la culture picarde à l'honneur.



Contact :
Marie DECROOS
marie.decroos@cctnp.fr

École de musique intercommunale

La musique : une tradition sur notre territoire

En fusionnant les écoles de musique des trois ex-territoires (Bernavillois, Doullennais, Bocage-Hallue), ce nouvel établissement d'enseignement artistique Samarien peut se vanter de rendre un réel service de proximité avec ses dix pôles d'enseignement. La fusion a également permis d'irriguer des disciplines instrumentales sur l'ensemble du territoire, comme le violon, le violoncelle, mais aussi la guitare électrique et la guitare basse, autrement appelées les musiques actuelles amplifiées.

253 heures de cours se déroulent toutes les semaines pour les 335 élèves, dans les divers sites de la CCTNP, encadrés par une équipe de pédagogues professionnels diplômés.

En plus de son enseignement spécialisé, deux intervenants se déplacent dans les écoles maternelles et primaires du territoire de manière hebdomadaire. L'école de musique ouvre ses portes aux enfants dès l'âge de 4 ans et dispense aussi des cours adaptés aux adultes.

Les disciplines instrumentales enseignées sont les suivantes :

- **Les vents** : flûte, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, saxhorn, euphonium.
- **Les cordes** : violon, violoncelle, guitare, piano.
- **Les percussions** : claviers, instruments à peau ...
- **Les musiques actuelles amplifiées** : batterie, guitare électrique, guitare folk, guitare basse.

Mais aussi des ensembles de musique collective qui rayonnent sur le territoire et au-delà comme :

- **3 classes d'orchestre** (vents + percussions).
- **Une chorale.**
- Sans oublier la formation musicale et la culture musicale pour les lycéens préparant l'épreuve musique au baccalauréat.



Fabien SAGNIER



Malgré son jeune âge, l'école de musique s'est déjà produite lors de plusieurs manifestations sur le territoire comme aux Journées Européennes du Patrimoine à la cité souterraine de Naours, le Téléthon (*dans cinq communes différentes*), le week-end autour de la flûte avec François Garraud et l'orchestre de Picardie, des moments musicaux, etc... La classe Musiques Actuelles Amplifiées se produira en février prochain à la lune des pirates sur

invitation du Conservatoire à Rayonnement Régional pour le festival M.A.A. d'Amiens – Métropole.

Le 20 avril, les élèves de l'école de musique joueront avec des musiciens des sociétés musicales du Territoire Nord Picardie autour du pianiste Simon FACHE (*le pianiste d'Arthur, l'animateur vedette de TF1*) à l'espace culturel de Doullens dans un spectacle intitulé « Pianistologie ».

L'école de musique reposant sur les textes phares du ministère de la culture, grand nombre de professeurs diplômés, aire de rayonnement largement couvert artistiquement... sont les critères qui ont amené le Président Laurent SOMON à souhaiter faire classer par l'Etat l'école en tant que Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

Cette labellisation permettra aux élèves d'avoir des diplômes reconnus par le ministère de la culture, mais aussi d'affirmer officiellement la qualité d'enseignement artistique. Le Territoire Nord Picardie s'affirmera fortement sur le territoire Samarien et pourra aussi intégrer le réseau des conservatoires de la Région des Hauts-de-France.

A présent souhaitons, « bon vent » aux élèves et professeurs et « En avant la musique ! »



Contacts :
Matthieu BEUVIN
matthieu.beuvin@cctnp.fr

Fabien SAGNIER
(Directeur de l'école de musique)
fabien.sagnier@cctnp.fr

École de musique :
ecoledemusique@cctnp.fr
tél. : 03 22 93 50 34



La CCTNP tournée vers l'avenir !!!



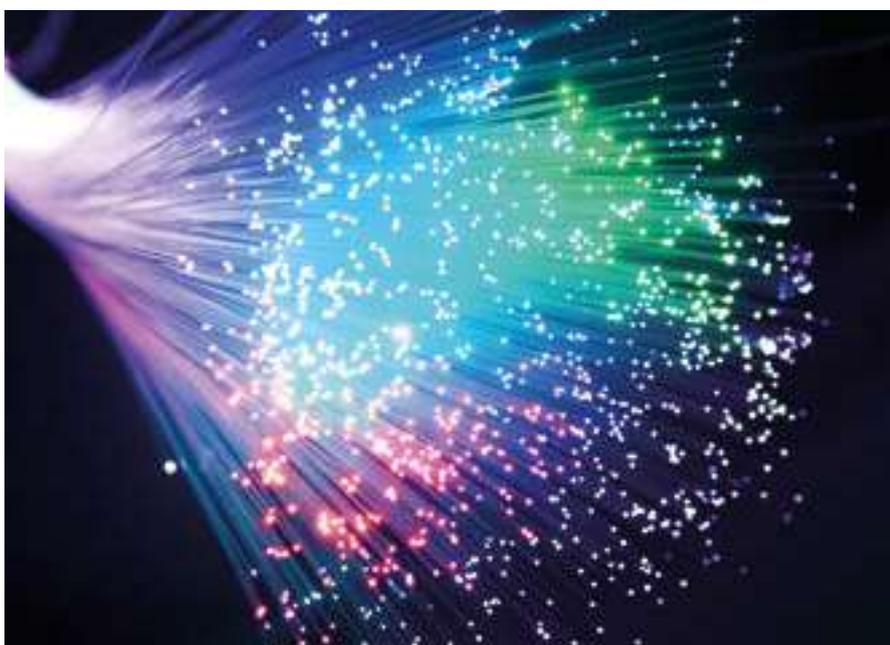
1 | Route photovoltaïque

On connaissait l'autoroute du soleil, voici maintenant la route solaire. Ou plutôt la route photovoltaïque, véritable centrale qui produira de l'électricité par la simple exposition de son revêtement au soleil. Les applications sont multiples : éclairage public, alimentation des affichages lumineux des abribus ou des feux rouges en zone urbaine, ou encore besoins des habitations en zones peu peuplées. Cette nouvelle technologie fait partie d'un dossier d'étude pour l'accès au futur centre aquatique.

2 | FttH : fibre jusqu'au logement

Depuis quelques années les opérateurs privés ont commencé à commercialiser la fibre afin d'apporter des services à Très Haut Débit aux particuliers. Ces réseaux ont été nommés FttH (*Fiber to the Home*). A terme, ces réseaux ont donc vocation à remplacer le réseau téléphonique, mais aussi les réseaux câblés ou les réseaux d'antennes collectives.

Le SDAN 2 (*Schéma Départemental d'Aménagement Numérique*) qui couvre la période 2019-2023, a pour objectif d'apporter cette connexion à tous les habitants de notre territoire. Les travaux sont prévus pour commencer en 2019 et s'étaleront sur une période de 4 ans sur notre territoire. Les frais de raccordement seront pris en charge par la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie à hauteur de **170€/habitation.**



3 | Site Internet

Avec la création de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, des outils de communication ont été élaborés pour apporter la meilleure information possible aux habitants du territoire. Une première version du site Internet a vu le jour début 2018.

Vous trouverez toutes les informations concernant notre Communauté de Communes ainsi que les délibérations prises en conseils communautaires.

Vous pouvez y accéder dès aujourd'hui et nous faire part de vos suggestions d'améliorations : www.cctnp.fr

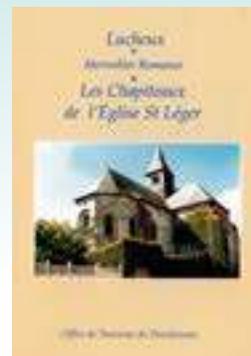
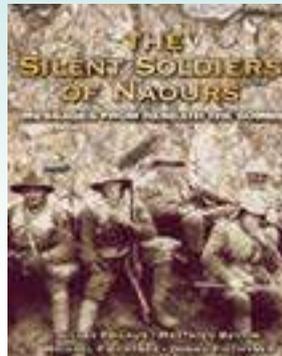
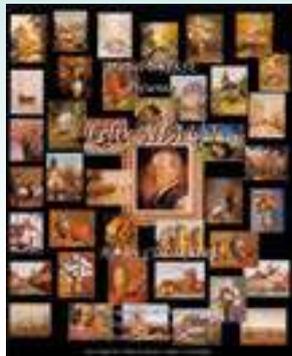
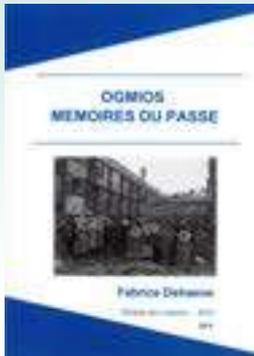
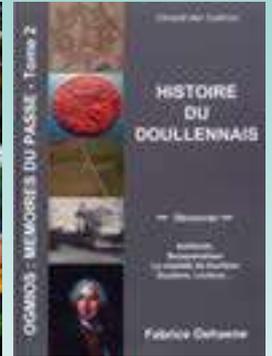
Contact : Yannick VADUREL
yannick.vadurel@cctnp.fr

Flashez moi



www.cctnp.fr

Sélection d'ouvrages
écrits par des auteurs du territoire...
Disponibles à la vente à la Cité Souterraine de Naours
et/ou à l'Office de Tourisme.



Président de la Communauté de Communes du Territoire Nord
Picardie - Directeur de publication : Laurent SOMON
Responsable de la rédaction : Nelly LAMBERT
Rédacteurs : Evelyne SINGLARD, Yannick VADUREL
Crédits photos : Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

Maquette et réalisation : www.grafi-ka.fr
Impression : Imprimerie IR&G

Parution : Janvier 2018
Dépôt légal : à parution



**Territoire Nord Picardie,
MAGAZINE**

2, rue des sœurs grises
BP 40017
80600 Doullens Cedex
Tél. : 03 22 77 80 00
Représentant légal : Laurent SOMON



www.cctnp.fr

